

# LES MAIRES DE SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX DE 1800 A 1995.

Nous n'évoquerons que brièvement les maires de la période révolutionnaire (1789-1800) : l'institution communale, malgré la volonté démocratique des législateurs, apparaît tâtonnante et fragile (en 1795, regroupement des municipalités en cantons). A Saint-Martin se succèdent rapidement Pierre Ménard, Pierre Vétélé, René Vétélé, René Pressoirier. Au Petit-Paris, Jean Martin, avant la fusion avec Saint-Martin.

Qu'importe l'heureux an huit de la république française, une et indivisible, ouverte de la loi, du préfet, préfet du département de Maine et Loire, et la commission qui nomme le préfet, pour nommer maire de la commune de Saint-Martin du Fouilloux et le petit paroisse réunie, au fait adressée par le préfet.

et autre adresse au préfet, j'aurai porté que nomme adjoint de la dit commune de Saint-Martin du Fouilloux. Les deux, fudit commission, sont datée du dix thermidor an huit et signée

mais des deux, préfet et de manière cahier secrétair general

*P. Ménard  
maire*

Délibération du conseil municipal du 30 thermidor an VIII.

Repartons donc de la deuxième grande loi municipale du 17 février 1800. En signalant, dès maintenant, que le statut du maire évolue au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : il est nommé par le Préfet jusqu'en 1848 ; élu au suffrage universel indirect de 1848 à 1852 ; de nouveau nommé par le Préfet, jusqu'à l'instauration définitive du régime républicain à partir de 1879 où il est élu par le conseil municipal issu du suffrage universel (masculin jusqu'en 1944).

La loi de décentralisation de 1982 (loi Deferre) constituera une nouvelle étape de l'émancipation communale.

Les attributions du maire ont donc considérablement évolué en deux siècles vers plus de responsabilités : charge reconnue par l'attribution d'une indemnité, longtemps symbolique, plus substantielle depuis quelque 25 ans.

Seize maires se sont succédé à Saint-Martin de 1800 à 1995, soit une moyenne de 12 ans par mandat, avec des records de longévité municipale pour le premier de la liste, Pierre Ménard (32 ans), et le dernier, Ernest Talour (24 ans).

## Pierre Ménard (1800-1832) : le plus long mandat.

Né en 1750 à Saint-Georges-sur-Loire, il arrive dans la commune encore jeune, avec ses parents qui s'installent comme meuniers au moulin de la Fenêtre. A 20 ans, il épouse sa jeune voisine de la Pouplaudière, Renée Oriou, qui le laissera veuf en 1802 après lui avoir donné au moins 8 enfants dont plusieurs mourront en bas âge. Deux auront à voir avec

les affaires communales : Renée, l'aînée, épousera François Méron, maire en 1840 ; Michel, le plus jeune fils, accédera à cette fonction en 1852.



Le moulin de la fenêtre.

Pourquoi Pierre Ménard fut-il choisi ? Il savait lire et écrire (assez mal) ; sa condition de marchand meunier représentait, à l'époque, une position sociale avantageuse ; il possédait sans doute aussi des qualités personnelles qui l'avaient distingué assez tôt : il est, en 1789, l'un des signataires du cahier de doléances où se manifeste une certaine audace dans l'ajout au texte préparé par le comte Walsh de Serrant d'un feuillet annexe de plaintes, notamment

sur la chasse. Pierre Ménard exerce d'ailleurs à plusieurs reprises les fonctions de maire en 1790, 1792 ; il est désigné, dans un acte de naissance de ses enfants, comme « percepteur ».

Les registres de délibérations (d'ailleurs lacunaires) couvrant son long mandat sont d'une banalité répétitive et témoignent des enjeux bien modestes de l'administration communale de l'époque. Les budgets sont consacrés au fonctionnement élémentaire : loyer de la « chambre communale », rémunération du secrétaire, papier, encre, bois, chandelles... A partir de 1826 la présence de Pierre Ménard aux séances du conseil se fait plus rare. Il décède, encore en fonction, en 1832. L'école communale, reconstruite en 1981, porte son nom.



### **Pierre-Elie Boumier (1832-1835) : un pilier de la mairie**

Son mandat fut court (3 ans), mais il aura tenu la mairie, comme secrétaire pendant 50 ans, de 1802 à 1852. Les fonctions de secrétaire, alors, ne sont pas incompatibles avec une élection, puisqu'il entre au Conseil en 1815 ; ni avec les fonctions de maire, puisqu'il est désigné pour cette tâche en 1832.

Il est né en 1771 à Saint-Léger-des-Bois. Son père fut d'ailleurs le premier maire de cette commune. Suivant la tradition familiale, P.E. Boumier est tailleur de pierre. Il aura plusieurs enfants et l'une de ses filles épousera Louis Ribourg, fermier à la *Blanchardière* et conseiller municipal. Il décèdera en 1858, à 87 ans, après avoir exercé les fonctions de secrétaire de mairie jusqu'à 81 ans. Il est remplacé dans cette tâche par M. Piron, instituteur, lequel inaugure ainsi une longue tradition d'instituteurs-secrétaires de mairie qui perduera plus d'un siècle dans la commune.

Durant ces trois années à la tête de la municipalité, quelques décisions témoignent de la difficile installation des services publics à Saint-Martin :

- en 1832, le conseil repousse la proposition du Préfet de mettre en place un service journalier de la poste : le passage du courrier tous les deux jours est estimé bien suffisant ;
- en 1833, le conseil résiste à l'application de la loi Guizot faisant obligation à cha-

que commune d'ouvrir une école : trop cher, et en concurrence avec le travail agricole qui requiert la main-d'œuvre des enfants.

### **François Colin (1835-1837) : un bref passage**

Né en 1784, c'est un cultivateur riche, le citoyen le plus imposé parmi les quatre propriétaires de la commune admis à voter pour élire un député. C'est aussi un notable, désigné en 1831 comme « capitaine de la compagnie locale de la Garde nationale ». Signalons que cette « milice », avec ses officiers, sous-officiers, gardes, regroupait, pour la petite commune de Saint-Martin (687 habitants à l'époque), un effectif considérable : 133 personnes ! François Colin décède en 1858, à 83 ans. C'est sous son mandat, en 1837, qu'on décide le principe de la création d'une école.



Maison Evrard, première mairie et salle d'école.

### **Urbain Martin (1837-1840) : un maire de transition**

Né en 1777, il est cultivateur à l'*Oliveraie*. C'est aussi un officier (lieutenant) de la Garde nationale locale. On ne connaît pas la date de son décès, hors de la commune (il n'y avait pas, alors, de transcription sur les registres d'état-civil).

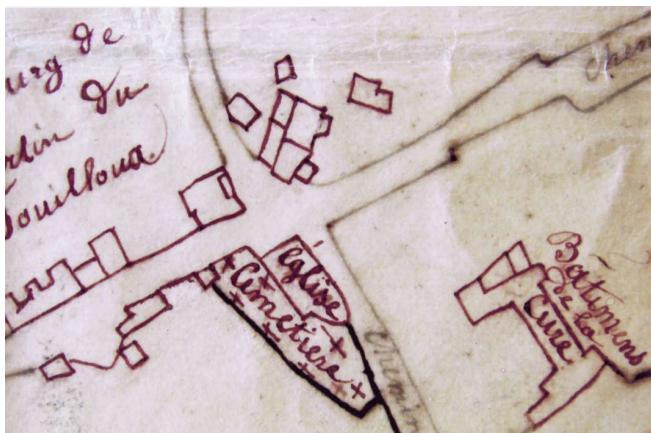
Rien de remarquable sous son bref mandat : création de chemins et apparition d'une forme de contribution fiscale qui perduera un siècle, les « prestations », impôts en travail pour l'entretien de la voirie communale.

### **François Méron (1840-1852) : encore un notable rural**

Né en 1778 à Saint-Jean-de-Linières, il épouse Renée Ménard, fille aînée du premier

maire, et s'installe comme cultivateur à la *Lombardiè*re. Comme son prédécesseur, il est lieutenant et « rapporteur du conseil de discipline » de la Garde nationale.

Sous son mandat, l'école s'enracine et s'étoffe. Le cimetière, qui entourait l'église, est transféré sur son site actuel en 1848. Les secours aux pauvres apparaissent dans les préoccupations du conseil municipal. En 1847, F. Méron expose la situation : « *Vous savez comme moi que l'année est bien dure pour les malheureux... rapport à la cherté des grains et autres denrées* ». Il propose de demander au Préfet une subvention qui servirait à payer des miséreux sans travail, pour entretenir les chemins.



Cadastre 1832, plan de l'église et du cimetière.

### Benjamin Legueu (1852-1857) : un maire « angevin »

On ne sait pas grand chose de sa vie. Et pour cause : il n'est pas de Saint-Martin. Né en 1804, il réside à Angers, chaussée Saint-Pierre. Il est propriétaire d'une maison et de 23 hectares de terres à la *Blanchardiè*re. Il ne fait pas partie du Conseil municipal et ne semble pas avoir d'attachments familiales à Saint-Martin (son nom n'apparaît pas dans les registres d'état-civil).

Pourquoi est-il donc nommé par le Préfet ? Rappelons qu'à cette époque, le maire et les adjoints n'étaient pas élus mais nommés, et pas nécessairement choisis parmi les conseillers. Plusieurs hypothèses pour cette nomination : il est possible qu'aucun membre du Conseil n'ait accepté cette charge et qu'on ait fait appel à ce bourgeois angevin ; peut-être à l'instigation de Laurent Juin, inamovible adjoint et cultivateur à la Blanchardiè, où Benjamin Legueu était propriétaire. En outre, en ce début du règne de Napoléon III, il n'est pas exclu que Legueu ait été choisi pour son allégeance zélée au nouveau régime : les délibérations du Conseil font alors souvent référence à l'Empereur. Ainsi lors du rétablissement de l'Empire, ou de la fête de l'Empereur,

chaque année, la commune vote un modeste crédit pour distribuer du pain aux pauvres. Même générosité à l'occasion du baptême de son Altesse, le Prince Impérial.

B. Legueu démissionne en 1857 : on en ignore les raisons.

### Michel Ménard (1857-1865) : un patriarche accablé d'épreuves

Né en 1793, il est l'un des nombreux enfants de Pierre Ménard, premier maire. Meunier au *moulin de la Fenêtre*, il a quatre filles d'un premier mariage. Puis sa femme meurt en couches, ainsi que l'enfant. Il se remarie, 4 ans plus tard, à Bouchemaine (à 7 h 30 du matin dit l'acte d'état-civil) avec une jeune fille de 25 ans. Il en aura 10 enfants, dont 8 décèderont jeunes. Au total, sur 15, 9 mourront en bas-âge.

A partir de 1862 (est-il usé par le travail et les épreuves ?), il délègue l'essentiel de ses fonctions à son adjoint, Pierre Portier. C'est sous son mandat qu'est construite en 1864, au prix de grands efforts budgétaires, la mairie-école (aujourd'hui bibliothèque et maison paroissiale).



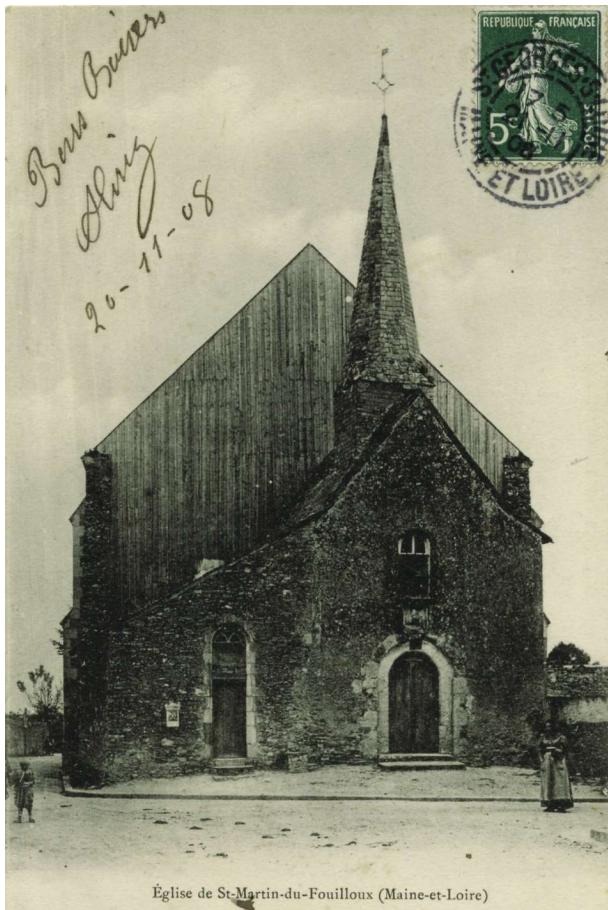
Mairie-école

### Pierre Portier (1865-1881) : du maire nommé au maire élu

Né en 1814, il épouse, à 36 ans, sa voisine Marie Colin, fille de François Colin qui fut adjoint puis maire. Leur union restera sans descendance. Propriétaire aisné, il est nommé maire en 1865, et sera élu en 1878 (la démocratie communale s'installe définitivement avec l'installation de la République). Il décède en 1886.

Sous son mandat, la guerre de 1870 fait cinq victimes parmi les jeunes militaires de Saint-Martin. Deux chantiers accaparent le Conseil municipal :

- l'école, encore, avec l'obligation faite aux communes de créer une école de filles. De nouveau on traîne les pieds, demande des délais, propose un compromis : la femme de l'instituteur s'occupera des filles moyennant une petite rémunération. Mais l'administration insiste. On fera donc quelques modestes efforts : cloisonnement de l'unique salle, estimée assez vaste, achat de mobilier et matériel (*un poêle, une table avec banc, tableau noir, cartes de géographie, deux christs, une cloche avec sa monture, des maximes de morale, une méthode de lecture en tableau, deux bouliers complets*).



Église de St-Martin-du-Fouilloux (Maine-et-Loire)

- L'église : à l'initiative du curé Bourrigault, nommé à Saint-Martin en 1874, un projet de reconstruction partielle est élaboré par M. Tessier architecte à Beaupréau. Le chœur et deux travées neuves seront édifiés, juxtaposés au porche et au clocher de l'ancienne église médiévale.

### Louis Portais (1884-1890) : d'une dynastie de forgerons

Son arrière-grand-père, Julien Portais, « maréchal au bourg », était un des signataires, en 1789, du courageux cahier de doléances

de Saint-Martin. Il fut d'ailleurs adjoint du premier maire, Pierre Ménard. Son fils, Julien, fut lui aussi forgeron ; et ses propres fils continuèrent le métier : l'aîné, encore un Julien, au cœur du village ; le cadet, René, à la *Naissance*, au bord de la nationale 23. Son fils Louis, né en 1824, reprendra la forge du bourg et deviendra maire. Il avait épousé Joséphine Ménard, fille de Michel (maire de 1857 à 1869), et petite-fille de Pierre, premier maire (1800-1832).

La vie municipale est agitée au cours de cette période. Les élections du maire et de l'adjoint sont laborieuses. Louis Portais ne va pas au terme de son mandat. Il démissionne, avec son adjoint, et est remplacé temporairement (deux mois) par Joseph Mérion, en mars 1888. Ce dernier, né en 1818, (il a donc alors 70 ans), est le fils de François, maire de 1840 à 1852, et, par sa mère, Renée Ménard, petit-fils de Pierre Ménard le premier maire. Et aussi neveu de Michel Ménard, maire de 1857 à 1865. Aux élections de mai 1888, Joseph Mérion est choisi comme maire. Mais il refuse et c'est Louis Portais qui est élu au deuxième tour, revenant ainsi au premier plan.

Toutefois l'instabilité perdure : Louis Portais démissionne en 1890, laissant la place à Louis Pineau, tout en demeurant conseiller municipal. Ce sont, vraisemblablement, des rivalités de personnes, de tempéraments, des jalousies familiales qui expliquent les démissions successives de Louis Portais.

En cette fin de siècle, avec l'amendement Wallon de 1875, toute menace de restauration royaliste est évacuée. La république est bien installée. La démocratie s'affirme. Depuis 1877, les débats du conseil municipal sont publics. A partir de 1884, le maire est l'exécutif des décisions du Conseil : cependant la tutelle du Préfet reste forte (et le demeurera jusqu'à la décentralisation de 1982).

L'école s'enracine à Saint-Martin, favorisée par les grandes lois scolaires de Jules Ferry. Elle est bien remplie : 110 élèves, garçons et filles pour deux classes. Mais elle coûte cher. En effet, si l'école est gratuite depuis 1882, les fournitures ne le sont pas. Le Conseil dresse une liste des enfants bénéficiaires de l'aide communale : les critères sociaux sont tempérés par des critères de mérite : « *On ne prendra que les enfants qui fréquentent assidûment l'école, et qui, par leur tenue et leur travail, mériront les fournitures gratuites* ».

Sources : archives communales.

Robert Audoin  
(à suivre)